

AVIS DE CONSULTATION

préalable à la définition du programme d'action sur la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage :

Source du Creux au Vau Commune de Mirebeau-sur-Bèze

Une consultation du public préalable à la définition du programme d'action sur la zone de protection de l'aire d'alimentation de la source du Creux au Vau située sur la commune de Mirebeau-sur-Bèze aura lieu du 5 mars 2014 au 27 mars 2014.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse électronique suivante :
<http://www.cote-dor.gouv.fr>

Les observations sont à retourner impérativement avant le 27 mars 2014 :

- par voie électronique à l'adresse suivante :
ddt-ser@cote-dor.gouv.fr
- ou par courrier à l'adresse suivante :
Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

En indiquant clairement le titre du projet de décision dans l'objet du message ou du courrier.

Au plus tard à la date de publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations du public ainsi que les motifs de la décision seront mis en ligne sur le site internet :
<http://www.cote-dor.gouv.fr>